



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC



ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 178-09-2025 RELATIF À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Veillez prendre avis que le 10 novembre 2025 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 178-09-2025 relatif à l'occupation du domaine public.

Le règlement N° 178-09-2025 a pour objet d'établir les règles d'occupation du domaine public de la Municipalité de Frelighsburg, incluant les conditions d'utilisation par tolérance et les autorisations temporaires ou permanentes requises et de préciser les obligations des occupants ainsi que les pouvoirs d'intervention de la Municipalité.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier